

Groupe de Travail affectation des TZR

Vendredi 1 Juillet 2016

Présents pour le SNEP : ANCELET Guillaume, DANQUIGNY Florence, FIRON Guillaume, PROYART Loïc

A la suite du mouvement intra académique, les TZR ont été nommés sur une zone de remplacement répartis de la façon suivante :

	Aisne			Oise			Somme		
	St-Quentin Hirson	Laon Chauny	Soissons Château	Beauvais	Clermont Creil	Compiègne	Abbeville	Amiens	Péronne
2015-2016	8	8	10	12	13	14	7	10	6
2016-2017	10	10	12	18	20	19	8	13	7
différentiel	+2	2	+2	6	7	5	0	+2	+1

Il y a **117 TZR pour toute l'académie. 28 TZR ont été affectés sur des heures à l'année pour ce premier Groupe de Travail.**

Les TZR non affectés sur des heures à l'année à l'issu du Groupe de Travail ce jour, seront affectés au GT fin Août si il reste des heures à pourvoir.

Tous ont été rattachés administrativement.

Le SNEP souligne l'augmentation significative du nombre de TZR sur chaque zone mais dénonce la dégradation du statut de TZR. En effet un grand nombre de TZR est déjà affecté sur plusieurs établissements (13 TZR seront sur 2 établissements et 6 seront sur 3 établissements).

Les commissaires paritaires du SNEP participeront au **2^{ième} groupe de travail le 22 août.**

Le Snep remarque un rééquilibrage des zones de TZR ainsi qu'une bonne répartition géographique de ceux-ci. De plus les vœux géographiques des TZR ont été dans l'ensemble respectés.

Nous avons fait plusieurs propositions d'amélioration à ce GT et ne manquerons pas de faire des propositions d'amélioration lors du GT du mois d'Août (notamment pour des remplacements de collègues qui sont en congés de formation, en mi-temps annualisés ou en congé maternité).

N'hésitez pas à rejoindre la page privée Facebook, réservée aux TZR EPS Amiens. Chacun peut y lire et partager ses affectations et créer du lien avec les TZR de sa zone et de l'Acad ; <https://www.facebook.com/groups/tzramiens/>. Une somme d'informations supplémentaires sur le site du SNEP Amiens. www.snepfsu-amiens.net

Nous avons rappelé la nécessité que soit prévu dans le service des TZR, les 3H dévolues au Sport scolaire.

Concernant **l'affectation des stagiaires (8h/9h+1,5h)**, elle sera prononcée le **Mardi 16 Août.**

Les commissaires paritaires.